N°: 2006-05-23
Service: Direction Générale - CTC

OBJET : CONVENTION DE FINANCEMENT
ENTRE LA VILLE D'OULLINS ET LE GRETA AMPERE

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Des Oullinois, orientés soit par l'A.N.P.E., soit par la Mission Locale, bénéficient chaque année des actions de formations individualisées gérées par l'organisme de formation « GRETA AMPERE ».

Il s'agit d'ateliers de pédagogie personnalisée qui peuvent prendre la forme de cours de bureautique ou d'aide préalable à un entretien ou à un concours.

Une convention annuelle entre le GRETA AMPERE et la Ville d'Oullins fixe le montant de la participation financière de la commune à ces ateliers de pédagogie. Ainsi pour l'année 2006, la participation financière demandée à la Ville est de 11 880 € (3,60 € par heure par stagiaire, soit 3,60 € X 3 300 heures).

En contrepartie de cet effort financier important pour la Ville, il est demandé au GRETA AMPERE de réserver 5 à 30 % des crédits correspondants aux personnes bénéficiant du R.M.I. ou personnes en grande précarité qui relèveraient de ce fait du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.).

Considérant que le GRETA AMPERE participe à l'effort de formation sur notre Ville, je vous propose donc :

- d'approuver les termes de la convention jointe ;
- d'autoriser le Maire à la signer ;
- de procéder au versement d'une subvention à hauteur de 11 880 € sur l'imputation 65-24-6574 sur le budget 2006.

Vu la convention ci-jointe,

- DELIBERE -

A L'UNANIMITE des membres présents

APPROUVE les termes de la convention jointe ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe et à procéder au versement d'une subvention à hauteur de 11 880 €.

PRECISE que les crédits nécessaires ont été prévus au BP 2006 à l'imputation 65-24-6574.

DONNE tous pouvoirs au maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET